

L'Unité

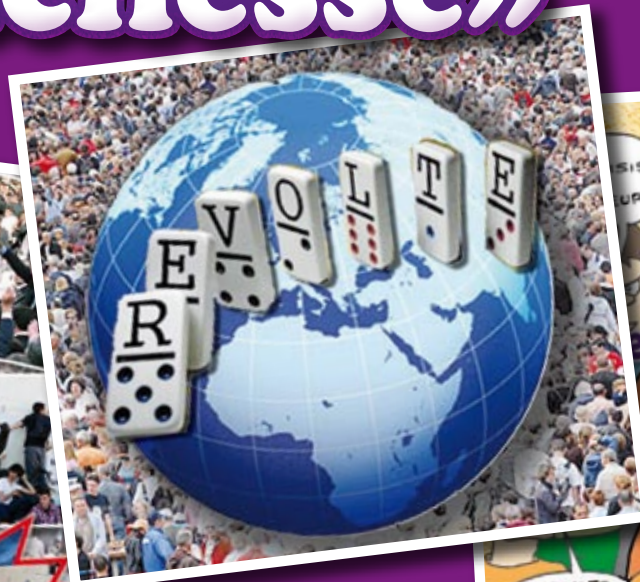
le journal de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires



snuisudtresor.fr



«Mieux vaut sagesse que richesse»



N° 976 du 13/12/2011

Union syndicale
Solidaires

finances
Solidaires

Solidaires
FONCTION PUBLIQUE

« Mieux vaut sagesse que richesse »

Nous voici presque au terme d'une année riche, à tout point de vue ...

Les «riches», mais il serait plus juste de pointer ici la minorité d'individus qui préemptent honteusement une grande partie des richesses à leur seul profit, ont été au centre de toutes les préoccupations. Des nôtres, qui nous battons de toute notre énergie et à tous les niveaux pour que cette richesse soit mieux répartie au profit du collectif ; des autres, qui continuent, dans une belle unanimité, de vouloir les protéger.

Le combat est rude mais cette rudesse n'a d'égale que notre motivation à poursuivre une quête dans laquelle nous rêvons d'être enfin plus massivement suivis.

Les «révoltés» du printemps arabe ont eux aussi fait la une des médias, et aussi du nôtre, comme les «indignés», partis d'Espagne, qui ont irradié, avec plus ou moins de succès, l'Europe entière et jusqu'à Wall Street pour réclamer d'autres choix et une vraie démocratie.

Ils nous ont montré les voix d'une possible résistance, salvatrice (en tout cas dans un premier temps pour ce qui concerne les révoltes dans les pays arabes), et démontré que le peuple déterminé peut toujours renverser des tendances présentées comme inéluctables et des pouvoirs prétendument indéboulinables.

La « crise » quant à elle, fût omniprésente et risque fort de demeurer à la une encore de longs mois tant elle occupe les esprits et conditionne notre quotidien de citoyens engagés.

Elle est prétexte dans notre pays (et dans beaucoup d'autres) à tous les reculs, à toutes les attaques et les fonctionnaires dans leur ensemble, singulièrement ceux de la DGFiP, comme une grande partie du salariat, qu'il soit actif ou non, reçoivent les coups les plus durs sans que l'horizon de notre société toute entière ne s'éclaircisse. Quitte à être sacrifié sur l'autel de la rigueur, autant que cela serve à quelque chose !

Il est patent que les mesures mises en œuvre sont loin de répondre aux problèmes. Pire, elles ne font que les aggraver pendant qu'une finance sans conscience continue de ruiner les Etats et de bafouer la démocratie.

De cette démocratie, nous en avons vécu une belle expression il y a déjà presque deux mois dans le cadre des premières élections professionnelles de la DGFiP (on se réjouit avec ce que l'on peut !). Ce scrutin nous a beaucoup mobilisé, notamment dans nos écrits, et beaucoup occupé les équipes militantes de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires. Pour un résultat que nous considérons comme très satisfaisant et qui vient nous renforcer et avec nous tous les agents de la DGFiP face à tous les dangers qui se profilent. Ce résultat nous engage aussi et nous avons déjà repris, si tant est que nous l'ayons abandonné un seul instant, le combat pour l'avènement d'une société plus juste et plus humaine.

Ernest Renan écrivait : «J'appelle ploutocratie un état de société où la richesse est le nerf principal des choses, où l'on ne peut rien faire sans être riche, où l'objet principal de l'ambition est de devenir riche, où la capacité et la moralité s'évaluent généralement et avec plus ou moins de justesse par la fortune..».

Partageons l'ambition de ramener, par tous les moyens, les ploutocrates à la sagesse.

Dans ce numéro 976

- **Le massacre de la saint Nicolas** p. 4 et 5
- **L'accueil en question** p. 6 et 7
- **Prime de rendement 2011 : sans commentaire** p. 8



Bon bout d'an.

Bon nombre des lecteurs de l'Unité prendront connaissance du contenu de ce dernier journal de l'année 2011 en début d'année prochaine, les autres liront ces lignes au moment de préparer les fêtes de Noël. Aux uns comme aux autres, ainsi qu'à tous les agents de la DGFIP, l'Unité souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Désamours

Les enquêtes se suivent et se ressemblent. Celle de l'Ifop pour Acteurs Publics a mesuré que 55% des cadres publics placent leur relation avec le chef de l'Etat sous le signe de la méfiance et du mépris.

Ces deux qualificatifs sont du point de vue des cadres publics ceux qui caractérisent le mieux la relation entre le locataire de l'Elysée et les hauts fonctionnaires. Les fonctionnaires plus proches de la majorité présidentielle sont plus cléments, 45% d'entre eux parlant de défiance (56% pour l'ensemble) et 34% de mépris (55% pour l'ensemble). Ceux qui se rangent plutôt dans l'opposition parlent pour deux tiers d'entre eux (63%) de défiance et pour plus de trois quarts de mépris.

La confiance et le respect ne sont cités qu'à hauteur de 4%, la reconnaissance à hauteur de 2%.

Les cadres hospitaliers sont les plus virulents, 90% d'entre eux jugeant que leurs conditions de travail se sont dégradées.

Dans toute la Fonction Publique et à tous les étages, c'est la grogne qui l'emporte !

Erratum

Une erreur sur le nombre de sièges à pourvoir dans les CAP nationales numéro une et deux s'est glissée en page 12 de l'Unité 974. Il faut lire : 8 sièges à pourvoir en CAPN n°1 et 6 sièges à pourvoir en CAPN n°2.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires se porte bien

Le résultat des élections est venu confirmer la confiance que les agents mettent dans les équipes militantes de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires.

Les 30 000 voix qui se sont portées sur les listes de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires renforcent notre représentativité et notre poids face à l'administration, qui ne peut pas ne pas tenir compte de l'expression du syndicat majoritaire, tant au niveau national que local.

Mais l'audience d'un syndicat se mesure aussi au volume de ses adhérents.

De ce côté-là aussi, notre organisation se porte bien. Malgré les suppressions d'emplois et dans un champ syndical nouveau, le nombre des adhérents ayant acquittés leur cotisation en 2011 s'élève à près de 19 000 chez les actifs et à 2 112 chez les retraités. C'est un signe d'excellente santé qui devrait convaincre toutes celles et tous ceux qui ont voté pour nous de franchir le pas et de rejoindre le groupe. Alors n'hésitez pas, dès le mois de janvier, contactez votre correspondant local et adhérez !

ELECTIONS SUITES

Le 24 novembre se tenaient les élections au conseil d'établissement de l'ENFiP Toulouse et de l'ENFiP Clermont Ferrand.

Le conseil d'établissement des écoles de la DGFIP est l'organisme paritaire consultatif compétent pour toutes les questions relatives à la scolarité des stagiaires et au fonctionnement des établissements.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires présentait des listes pour ces deux scrutins marqués par une très forte participation (82,43% pour Clermont Ferrand, 89,47% à Toulouse) qui confère une très large légitimité aux élus et confirme l'intérêt des agents de la DGFIP pour le fonctionnement des instances paritaires à l'ENFiP et pour le syndicalisme.

Côté résultats, les listes de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont suivi le chemin tracé par celles qui étaient en lices le 20 octobre dernier.

A Clermont Ferrand, avec 49,30% des suffrages exprimés au conseil interne et en présence de 4 listes, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires reste le premier syndicat à l'école comme dans l'ensemble des services de la DGFIP.

Au conseil d'établissement, sur 6 sièges de titulaires, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires en obtient 4, la CGT Finances Publiques en obtient 2, la CFDT Finances Publiques et FO DGFIP aucun.

A Toulouse, la liste de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires récolte 55 voix (et 55% des suffrages exprimés) et devance celle de FO-DGFIP qui recueille 38 voix. La liste de la CGT ne récupère que 7 voix ; l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires et FO-DGFIP se partagent les 4 sièges au conseil d'établissement (2 chacun).

Ces résultats viennent confirmer que l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est bien la force de tous les agents de la DGFIP, du début à la fin de leur carrière, du local jusqu'au national.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires remercie chaleureusement les électeurs qui ont fait confiance à notre organisation syndicale.



LE MASSACRE DE L

Le calendrier grégorien 2012 vient nous offrir une conjonction de dates plutôt cocasse : le 6 décembre, date de la Saint Nicolas, s'est tenu, en première convocation, le Comité Technique de Réseau (CTR, ex-CTPC de la DGFIP). Il siégeait pour la première fois dans sa formation telle qu'elle résulte du résultat des élections du 20 octobre dernier.

Son ordre du jour portait essentiellement sur la déclinaison des suppressions d'emplois décidées par le gouvernement, validées par le parlement et exécutées par l'administration.

La Saint Nicolas 2012 restera ainsi de triste mémoire pour les agents de la DGFIP.

Le CTR a en effet entériné et ventilé les suppressions d'emplois dans les différentes directions sur la base d'une nouvelle méthode pseudo scientifique (Méthode d'Allocation et de Gestion des Effectifs de la DGFIP, MAGERFIP), vernis technocratique de la saignée 2012 qui servira pour les années futures et qui permettra sans doute à chaque direction locale, dans la foulée de la générale, de se justifier et de se dédouaner de ne pas avoir crié assez fort, avec les organisations syndicales et les agents : « arrêter de supprimer des emplois, on n'en peut plus ».

Nous, nous n'y sommes pas allés !

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne s'est pas rendue au CTR du 6 décembre, pas plus qu'à sa seconde convocation. Ce n'est pas ici une posture de principe, celle de la chaise vide, que nous prenons. Nous sommes trop respectueux de l'expression démocratique pour faire du boycott des instances de dialogue social une règle.

Notre position et notre analyse sont constantes depuis des années en ce qui concerne les CT suppressions d'emplois : nous refusons d'y siéger tant au niveau national que local dans la mesure où nous estimons que nos interlocuteurs, direction générale et directions locales, ne sont pas les bons en la matière.

Leur discours est connu et éculé, mais de plus en plus marqué de dialectique gouvernementale : « c'est pas nous... mais vous savez bien, la Grèce, la dette, la crise... tout ça, tout ça, quoi... Et puis quand même, vous voyez bien, hein, c'est bien pire ailleurs... Nos salaires n'ont pas été touchés. Regardez, en Grèce (encore), en Angleterre... Et puis, vous croyez pas qu'on peut faire toujours mieux en étant moins nombreux ?... L'informatique, les réformes, la dématérialisation... ». Les suppressions d'emplois et la méthode de leur répartition sont assez insupportables comme cela pour ne pas en plus subir ces discours pour le moins agaçants.

Faire les bons liens

Les suppressions d'emplois aux finances, ce n'est pas une nouveauté. Cela dure depuis près de 30 ans, de manière différenciée selon les époques et les gouvernements. Mais la justification de ces destructions d'emplois est toujours à peu près la même : l'équilibre des finances publiques. Il va de soi que pour le gouvernement actuel, le contexte de crise dans lequel nous nous trouvons justifie encore plus de suppressions d'emplois de fonctionnaires.

Il faut quand même ne pas perdre de vue que la suppression de 30 000 postes de fonctionnaires ne représente qu'une économie, en année pleine, de 0,3 milliards d'euros. Une goutte d'eau dans l'océan du déficit annuel (100 milliards d'euros).

Il ne faut pas perdre de vue non plus que moins de fonctionnaires, c'est un service public moins bien rendu, c'est moins de service public.

A la DGFIP, cela représente moins d'agents aux guichets pour recevoir et renseigner les administrés, pour conseiller et épauler les collectivités. Ce sont aussi des services de contrôle moins efficaces en matière de fraude fiscale (40 à 50 milliards par an, soit l'équivalent des intérêts annuels de la dette !) ou de dépense. Moins d'agents aux finances publiques, c'est en fait plus de dette !

Admettons que l'informatisation et la dématérialisation comme les évolutions des méthodes de travail apportent certains gains de productivité et éliminent certaines tâches répétitives et peu agréables. Mais pourquoi ne pas redéployer ces gains sur des missions moins bien accomplies voire abandonnées ?

La vérité c'est que nous sommes moins face à une analyse économique qu'à une doctrine, un dogme : celle de moins d'impôts, moins de fonctionnaires, moins de services publics (gratuits). Encore heureux que les thuriféraires les plus radicaux de cette conception ne soient pas aux affaires. Si c'était le cas, le service public serait limité aux missions considérées par eux comme régaliennes : armée, police, justice. Mais nos concitoyens, en plein paradoxe pour le coup, veulent tout à la fois et très majoritairement, payer moins d'impôts (voire pas du tout) et bénéficier de services publics (gratuits) de qualité.

Au fond c'est la vision à court terme des évolutions sociétales qui plombe le débat. L'embauche d'un fonctionnaire est considérée comme une charge. Sa place et son rôle social sont purement et simplement obérés, niés. Et ça c'est insupportable !

Les chiffres du désastre

Le volume 2012 des suppressions d'emplois tient compte de la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Pour la DGFIP, ce taux est sensiblement plus élevé puisqu'il approche le «deux sur trois» avec un taux de non remplacement de 65,9% (sur 3 700 départs prévus, 1 262 sont remplacés). En 2011 ce taux avoisine les 70% et il est en moyenne de 63,3% sur la période 2008/2012 ! La DGFIP est donc l'une des administrations les plus ponctionnées.

Le chiffre officiel de 2 441 disparitions d'emplois doit être analysé plus finement et par catégorie et en prenant en compte les effets du plan ministériel de qualifications (PQM).

CATEGORIES	C	B	A	TOTAL
Réseau et Spécialisées	- 3 175	+ 501	+ 301	- 2 373
Services centraux assimilés				- 68
				- 2 441

3 175 emplois de catégorie C supprimés au titre de 2012

Le décompte par filière : la filière fiscale absorbe 1 301 suppressions, la filière gestion publique 1 072.

Dans les directions territoriales (DDFIP, DRFIP), on peut noter : une plus grande perte chez les C en FGP (- 883, pour 502 suppressions en FF), l'absence de suppressions en catégorie B pour la FGP (540 pour la FF). Hors réseau (dir spécialisées) ce particularisme disparaît.



LA SAINT NICOLAS !



Mécanique infernale

Celles et ceux qui jugeaient, à juste titre d'ailleurs, la théorie de l'efficience, la «vis sans fin» comme l'avait qualifiée en son temps JM Fenet, injuste et iconoclaste, ne vont pas être déçus par MAGERFiP. Sous ses aspects faussement scientifiques, la nouvelle méthode d'allocation des moyens de la DGFIP, cache un cynisme technocratique nauséabond. Messieurs, arrêtez de nous prendre pour des gogos avec vos accents d'équité et de solidarité. Nous ne sommes pas dupes, il s'agit bien, purement et simplement, de répartir la pénurie. Et pis c'est tout !

MAGERFiP (cf numéro précédent de l'Unité) mêle et entremêle pas moins de cinq critères de répartition de «la contribution globale attendue (façon polie de nommer les suppressions d'emplois). Elle se décline (la contribution globale attendue) pour les directions territoriales avec la prise en compte des gains de productivité, d'une contribution proportionnelle, des correctifs métiers et environnementaux et d'un ajustement de soutenabilité. Ces trois derniers critères équivalent à une vulgaire opération de redéploiement. Quand nous parlions de pseudo méthode scientifique !

Les gains de productivité (551 suppressions)

Accrochez-vous : il existerait des gains de productivité fléchés et des gains de productivité diffus... Ça sent bien l'enfumage, vous trouvez pas ? Surtout quand la Cour des Comptes elle-même souligne que la DGFIP est incapable de corrélérer suppressions d'emplois et gains de productivité faute de disposer d'un outil fiable. Au final, on retrouve les bonnes vieilles justifications.

PROCESSUS	GAINS EN ETP
Télé IR	73
Dématérialisation du paiement de l'impôt	92
Réforme de l'ISF	179
Dématérialisation des paiements SPL	191
Autres	16
Total	551

Pour télé IR l'administration continue d'ignorer que les travaux liés aux rectifications des erreurs commises par les contribuables internautes comme les difficultés rencontrées pour certaines mises à jour viennent très largement diminuer les gains de productivité, sans doute évidents, obtenus sur l'ouverture du courrier, le tri, la saisie et le classement. Elle en fera sans aucun doute de même pour le scannage (des 2042 d'abord, des déclarations de TVA ensuite).

Concernant l'ISF, nous sommes dans le cas typique de l'anticipation. Les modifications législatives ne s'appliqueront qu'en 2012, comme leurs incidences en matière déclarative et la DG est déjà capable de dire que le nouveau dispositif permettra des gains de productivité. En attendant la création annoncée des pôles patrimoniaux.

Ignoré aussi au passage le fait que, dématérialisation ou pas, le nombre des administrés qui se déplacent ou qui téléphonent dans les CFP ne fait que croître et qu'il ne pourra que croître encore en 2012, notamment du fait justement des changements législatifs et de la poursuite de la crise.

Ignorées encore les difficultés que ne manqueront pas de générer la réforme de l'ISF et les modifications du système déclaratif sur le contrôle de la matière. Mais n'est-ce pas le but poursuivi ?

La contribution proportionnelle (1 970 suppressions)

Elle se fait sur le «principe de la répartition équilibrée de l'effort» et s'applique aux emplois administratifs implantés dans chaque direction, minorés de ceux positionnés sur des missions nationales. Son taux 2012 est de 2,05%. Comment est-il déterminé ? Sans doute lors d'une cérémonie sacrificielle, dans les entrailles d'un quelconque animal, poulet, agneau, sanglier, vous avez le choix. Nous allons arrêter là ce calvaire. Non sans s'arrêter sur l'ajustement de soutenabilité. Ce dispositif mélange différents concepts : - un ajustement entre départs en retraite et suppressions d'emplois. Les départements où la moyenne d'âge est plus haute perdront plus d'emplois.

- l'attractivité des directions. Un département peu demandé pourrait «supporter» plus facilement des suppressions d'emplois ? C'est la porte ouverte à des concentrations, voire au dépassement du périmètre départemental en matière d'organisation territoriale (cf réforme du SRE et des CRP, centres régionaux de pensions).

Les évolutions passées !?

Insoutenable et insupportable

Justifications budgétaires ou pas, méthode scientifique ou pas, le résultat est le même : il va falloir absorber la charge de travail de 2 441 collègues qui ne seront plus dans les services, dans toutes les directions.

Pour des milliers d'agents, il va falloir envisager un changement d'affectation, de service, de métier. Les uns une année, les autres la suivante, pire, subir une certaine précarité (ALD) : personne n'est à l'abri. Pour sortir de cette incertitude permanente du lendemain, pour chasser l'angoisse d'être le prochain sur la liste des agents privés de leurs chaises et espérer que ça tombera plutôt sur son voisin, une seule solution, la mobilisation collective.

A la DGFIP d'abord et pour commencer, en adressant à notre bon Président la carte postale que nous mettons à votre disposition. Ensuite en participant aux actions en janvier autour des CTL suppressions d'emplois, et durant tout le premier semestre à toutes les mobilisations, qu'elles soient de niveau directionnel ou interprofessionnel.

C'est en résistant pied à pied que nous pourrons contraindre ceux qui nous gouvernent à changer de politique et ceux qui briguent l'alternance à entendre nos revendications.

Alors jusqu'à la satisfaction de nos revendications, **ON LÂCHE RIEN !**

STOP !



L'accueil en question

L'accueil du guichet fiscal unique est, pour l'administration, emblématique de la fusion. Dans la vraie vie, il est au contraire devenu le point de focalisation des difficultés du SIP et des trésoreries en charge de l'accueil fiscal de proximité (AFP).

Au fond, la question qui se pose réside dans la relation au contribuable, dans la conception même de nos missions de service public. S'agit-il d'établir une relation au client dans une administration de service en copiant les techniques du privé, ou de considérer que l'accueil des publics constitue le cœur de nos missions de service public, dans tous les services (SIP, trésoreries, mais aussi accueil foncier et accueil des professionnels dans les SIE) ? Au groupe de travail du 22 novembre sur le bilan des campagnes IR et ISF, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a d'ailleurs demandé la tenue d'un groupe de travail spécifique, relatif à l'accueil dans toutes ses dimensions : accueil physique, accueil dématérialisé (téléphone, internet), qui n'est pas neutre sur l'exercice de nos missions. Ce sont ici les limites entre «front office» et «back office», le dosage entre proximité et expertise ou encore la notion même de proximité qu'il s'agit d'interroger.

«La RGPP nous a également fait passer d'une culture de guichet à une culture de l'écran» a affirmé la ministre Valérie Pécresse le 4 novembre face à la Commission des finances de l'assemblée nationale.

Pourtant l'accueil physique au sein des services de la DGFiP ne cesse de progresser.

L'accueil physique en forte hausse

L'évolution des volumes d'accueil (physique et téléphonique) démontre que le développement des contacts dématérialisés avec les publics n'a pas réduit les formes plus classiques d'accueil, bien au contraire !

C'est ainsi que la campagne IR 2011 s'est traduite par une forte augmentation de la charge d'accueil : 8,3 millions de contribuables reçus en 2011 soit une augmentation de 6% par rapport à 2010, tous types d'accueil confondus (physique, téléphonique, ou électronique).

La forte progression de l'accueil physique retient l'attention : près de 9% de plus qu'en 2010. 5 millions de contribuables ont été reçus en 2011, contre 4 millions en 2008. Cette inflation est considérable dans une période marquée par des suppressions massives d'emplois dans tous les services !

Les DDFiP elles-mêmes constatent que la campagne IR «devient un exercice délicat et dense» (groupe de travail du 22 novembre- Bilan de la Campagne IR).

Côté téléphone, 3 143 000 appels téléphoniques ont été traités en 2008 pour 3 194 000 au titre de l'année 2011.

Le volume de courriels traités en campagne IR passe de 96 000 en 2010 à 102 000 en 2011, soit + 6%. Ce dernier type d'accueil n'est d'ailleurs pas sans poser problèmes car, par exemple, les questions posées par courriels, très succinctes, manquent de précision pour pouvoir y répondre utilement.

Les nouveautés législatives ne font qu'alourdir la charge d'accueil, et il y a fort à parier que le gel du barème de l'IR, annoncé par le gouvernement, génèrera une montée de la réception physique, avec à la clef, tensions et incompréhensions de la part des contribuables devenus imposables du fait de cette mesure. Lorsque la justice fiscale et la justice sociale s'éloignent, ce sont les agents des finances qui doivent faire face à l'ire des contribuables...

Mais l'accueil ne se focalise pas que sur la campagne IR, et c'est toute l'année dans les SIP comme dans les trésoreries que la charge d'accueil progresse, en assiette et en recouvrement, et représente 15 millions de contribuables reçus par la DGFIP.



L'accueil de proximité des trésoreries en difficulté

Au titre de la campagne IR 2011, l'accueil dans les trésoreries de proximité a progressé de 30% par rapport à 2010 : 656 000 contribuables ont été reçus dans ces structures.

Mais l'administration propose une offre de service élargie sans pour autant améliorer les conditions d'accueil dans les trésoreries : les locaux se révèlent souvent inadéquats, notamment en terme de confidentialité pour une réception qui s'effectue le plus souvent à partir du hublot de la caisse.

Des locaux inadaptés et des agents, qui même rodés à la polyvalence, doivent faire face à une mission nouvelle et gourmande en temps, sans que les effectifs ne connaissent une inflation proportionnelle à l'augmentation de la charge de travail. Le principal outil mis à disposition, GAIA, est peu, voire pas du tout utilisé (130 000 utilisations en 2010 sur l'en-

semble du territoire) tant les opérations de scannage des documents prennent du temps.

Si la période dédiée aux renseignements dans le cadre de la campagne de dépôt des déclarations est lourde, que dire de celle qui en découle, la campagne de paiement et de recouvrement, qui débute bien souvent dans les toutes premières semaines du mois d'août pour se terminer à peine avant la trêve des confiseurs. D'abord qu'elle ne fait pas l'objet, à l'instar des campagnes d'assiette, d'un bilan, alors qu'elle constitue une période d'accueil de plus en plus importante et tendue. Les contribuables en situation financière difficile s'y pressent en files serrées, pour réclamer des délais, présenter des recours gracieux ou tout simplement payer leurs échéances, avec une recrudescence des paiements en espèces. Ensuite que les contribuables

sont loin d'être tous logés à la même enseigne en matière d'accès au service public de proximité : avec les milliers de fermetures de trésoreries enregistrées ces dernières années, certaines zones géographiques sont désertées. Reste «internet», mais pour régler ses impôts en espèces, c'est le déplacement vers le chef lieu du canton voisin, pire vers la préfecture du département.

Les limites évidentes du dispositif GFU n'empêchent pas l'administration de se gargariser et la Cour des Comptes, dans son rapport sur la fusion d'affirmer contre toute évidence que «cette mission nouvelle n'implique aucune modification de l'implantation et des effectifs de ces trésoreries et tend à consolider leur existence et leurs effectifs». Alors que 45 trésoreries ont été supprimées en 2009 et une cinquantaine en 2010, sans parler des suppressions d'effectifs...

Tensions à l'accueil et agressivité grandissante des contribuables

Seules 3% des directions estiment que la campagne IR s'est déroulée dans un climat serein. Pourtant, le bilan de campagne IR de l'administration signale seulement «quelques très rares cas d'agressions physiques et injures aux agents qui sont toujours à déplorer». Ce constat un peu mince a amené l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires à demander l'établissement d'un état des lieux de ces incidents, avec analyses et propositions de l'administration, cet état des lieux devant intégrer les agressions verbales violentes qui se multiplient, contrairement aux affirmations du bilan de l'administration.

A l'heure actuelle, les incidents ne sont pas recensés ou si peu ! Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, les fiches de signalement doivent être systématiquement établies pour chaque agression, même verbale.

L'emploi, priorité revendicative

Tous ces constats posent bien sûr la question numéro n° 1 de l'emploi, car pendant que la charge d'accueil progresse, le volume d'emplois diminue sans cesse, particulièrement concernant la catégorie C...Même la Cour des Comptes (rapport sur la fusion précitée) constate que «l'accueil consomme des ressources humaines dans un contexte de réduction des effectifs», et d'ajouter : «Pour autant, il n'existe pas de mesure du poids de l'accueil en termes de charge de travail», ce que l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires n'a eu de cesse de demander !

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires revendique donc l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise à niveau des emplois par rapport aux charges, par créations nettes d'emplois, notamment pour l'accueil.

En effet, il ne s'agit pas pour nous de déshabiller Pierre pour habiller Paul alors que les SIP, comme bien d'autres services, manquent d'emplois, et que l'on assiste désormais à la mise en concurrence des missions en termes de moyens : la force de travail doit-elle se concentrer plus sur l'accueil de premier niveau ? Où situer la frontière entre accueil primaire et accueil secondaire quand elle se trace à l'aune des gestionnaires de files d'attente ?

L'administration qui a fait de l'accueil une vitrine ne cesse de prélever des renforts sur l'effectif du SIP et ce tout au long de l'année, faute d'un calibrage charges/emplois adéquat à l'accueil. La Cour des Comptes a elle-même constaté que «l'accueil pèse sur le reste de l'activité du SIP, surtout en périodes de campagne».

Pour autant, l'administration ne revoit jamais à la baisse les objectifs des agents du SIP comme de ceux qui sont amenés à participer à la campagne IR, sans cesse sollicités en renfort à l'accueil.

Au final, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires constate que les campagnes publicitaires mensongères, vantant l'accueil de proximité du GFU, trompent les usagers. Ceux-ci pensent trouver dans des services de proximité, l'interlocuteur capable de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés ou de délivrer le bon renseignement, pour finalement être bien souvent redirigés vers le SIP.

Contribuables et usagers perdent leur temps, et le service public est mal assuré.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, le principal fait marquant de cette campagne qui mérite d'être relevé, c'est donc le manque d'emplois, ce que ne mentionne pas, bien sûr, le bilan de l'administration....



Un service public en situation de rupture

Le constat est là : le service public n'est pas assuré jusqu'au bout. C'est le cas pour l'accueil comme pour bien d'autres missions. Pour l'administration, les suppressions d'emplois sont une donnée externe qu'elle ne remet jamais en cause dans ses constats. Pour autant, les missions à accomplir font aussi partie des données incontournables, sans doute plus pour l'agent d'accueil qui doit faire face à toujours plus de contribuables que pour l'administration davantage préoccupée de décliner les orientations gouvernementales, notamment en matière d'emplois. Sa seule solution : le gestionnaire de file d'attente !

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne lâchera pas ! L'emploi est notre revendication prioritaire.

PRIME DE RENDEMENT 2011 : SANS COMMENTAIRE

La valeur du point de la prime de rendement, filière fiscale 2011, sera en augmentation de 0,25% par rapport à celle de 2010. Elle est fixée à 39,54€ au titre de 2011 (39,44€ au titre de 2010). Ci-dessous le barème de la prime de rendement, sachant qu'en juin les agents ont perçu un acompte équivalant à 50% de la prime de rendement de 2010 qui vient en déduction du montant mentionné dans ce tableau. Le solde de la prime de rendement s'effectuera avec la paye de janvier 2012.

LE BAREME DE LA PRIME DE RENDEMENT 2011

CATEGORIES	Nbre de points Province	Nbre de points IDF	Prime Province	Prime Ile de France
AA et AT 2ème classe Echelle 3	41	43	1621,14	1700,22
AA et AT 1ème classe Echelle 4	42	44	1660,68	1739,76
AAP et ATP 1ère et 2ème classe Echelles 5 et 6	44	46	1739,76	1818,84
Contrôleurs de 2ème classe du 1er au 7ème échelon, Techniciens-géomètres du 1er au 5ème éch.	59	62	2332,86	2451,48
Contrôleurs de 1ère classe, Contrôleurs de 2ème classe de 8ème éch. et au dessus, Techniciens-géomètres de 6ème échelon	65	69	2570,10	2728,26
Contrôleurs Principaux, Géomètres principaux et Géomètres	74	78	2925,96	3084,12
Inspecteurs 1er au 7ème échelon	104	110	4112,16	4349,40
Inspecteurs 8ème au 10ème échelon	127	135	5021,58	5337,90
Inspecteur départemental de 3ème classe de fin de carrière et Inspecteurs 11ème et 12ème échelons	151	160	5970,54	6326,40
Inspecteur départemental de 1ère classe, de 2ème classe et de 3ème classe filière "expertise"	159	169	6286,86	6682,26
Inspecteur départemental de 1ère classe, de 2ème classe et de 3ème classe filière "chef de service"	173	183	6840,42	7235,82
Chef des services comptables des 3èmes et 4èmes catégories (insp. Dépt. de 1ère classe titulaire d'un poste surindicié)	173	183	6840,42	7235,82
Inspecteurs principaux de 2ème classe	159	169	6286,86	6682,26
Directeur divisionnaire de fin de carrière, Inspecteurs principaux de 1ère classe (1)	185	196	7314,90	7749,84
Chef de service comptable de 1ère et 2ème catégories (ex Receveur divisionnaire)	189	200	7473,06	7908,00
Directeur divisionnaire (1)	189	200	7473,06	7908,00
Directeur départemental (1)	194	206	7670,76	8145,24
Chef des services fiscaux de classe normale (1)	228	242	9015,12	9568,68
Chef des services fiscaux de classe fonctionnelle (1)	250	266	9885,00	10517,64
Délégué interrégional (1)	276	292	10913,04	11545,68

(1) agents concernés par le plafonnement de la prime de rendement afférent à l'indice sommital du grade